

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-02-10
 Séance du jeudi 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*.

Etaient présents : Michel GRANGE, Laure TRUNFIO, Jean-Luc BOCQUIN, Magali SEGARD, Corentin LALLAU BAZIN, Virginie FREYNET TICHADOU, Anne BELLEMIN-LAPONNAZ, Brigitte CHARPIN, Jérôme BROC & Françoise BOISSET (11).

Etaient excusés : Gaëtan DE GRACIA / **pouvoir** à Brigitte CHARPIN & Michaël CHARMEAUX / **pouvoir** à Alain COMBAZ (2).

Etaient absents : Emilie VELLETAZ & David SANTIN-JANIN (2).

Date de convocation : jeudi 13 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

BUDGET PRINCIPAL

OBJET : BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025

Après présentation de tous les documents et toutes vérifications nécessaires effectuées, le Conseil Municipal approuve le budget primitif de l'exercice 2025, pour le budget principal, qui peut se résumer ainsi.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 674 639.00 €	987 665.00 €
Recettes	1 674 639.00 €	1 237 737.92 €

Nombre de membres en exercice	Présents	Suffrages Exprimés	Abstentions	Pour	Contre
15	11	13	0	13	0

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

↳ **Invite** Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération, en l'autorisant à signer tout document de nature administrative, technique et financière nécessaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
 Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,
 Michel GRANGE

Le Maire,
 Alain COMBAZ



